

# Documents à envoyer pour la saison d'impôt 2024

## Revenus :

- Revenu d'emploi : T4 + Relevé 1
- Revenu de placements : T3, T5, T4A, T5008
- Bourse d'étude : T4A
- Retraite publique : Sécurité vieillesse : T4A (OAS) et RRQ : T4A (P)
- Assurance emploi (chômage) : Relevé T4E
- RQAP : Relevé T4E
- CSST, SAAQ, aide sociale : Relevé 5/T5007
- Avis de cotisation QC et Canada 2023
- Cryptomonnaie : Fournir les relevés de transactions et le solde des portefeuilles au 31 décembre. \*

## Déductions du revenu imposable :

- REER : reçus officiels (1er mars au 31 décembre)
- REER : reçus officiels (60 premiers jours de l'année)
- Frais de scolarité : Relevé 8/T2202
- Intérêts payés sur prêts étudiants : Relevé de la banque ou de la caisse (pas de marge de crédit)
- Frais médicaux non assurés
- Dons de charité / Contributions politiques
- Cotisations syndicales ou professionnelles (si autres que sur T4)
- Acomptes provisionnels : documents officiels du gouvernement
- Crédit de solidarité : Relevé 31 (locataire) ou numéro de matricule (propriétaire)
- Assurance médicale (si oui, pendant toute l'année ou juste quelques mois?)

## Déductions pour enfants :

- Frais de garde d'enfants RL-24 Non subventionnée
- Frais de garde d'enfants RL-30 Subventionnée
- Crédits de garde anticipés : Relevé 19
- Prestation Universelle pour garde d'enfant
- Programmes d'activités physiques et artistiques des enfants

\*peut nécessiter un appel pour discuter de votre situation de cryptomonnaie.

\*\* Si vous êtes nouveaux clients, svp nous faire parvenir la déclaration de l'année précédente.